

Avis du Département sur la mise en place de la 3^{ème} étape de la Zone à Faibles Émissions Métropolitaine (ZFE-M)

Intervention de Pierre Garzon
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Cher·es collègues,

Les enjeux liés à la ZFE feront je crois, assez largement accord entre nous – en tout cas, pour ce qui concerne les préconisations exprimées dans ce projet d'avis du Département.

Je ne reviendrai pas en détail sur **l'exigence de mieux prendre en compte l'impact sur la santé publique**, avec les dizaines de milliers de morts liées à la pollution atmosphérique, ni **sur l'urgence climatique** pour laquelle les véhicules thermiques constituent l'un des enjeux clés.

Dans le cadre contraint de ces « Zones à Faibles Émissions », nous pouvons aussi partager tous ici la nécessité d'accompagner jusqu'au bout les Val-de-Marnais·es, et donc de **traiter sérieusement le défi économique et social posé par cette nouvelle réglementation**.

Nous aurons sans doute en revanche, mais mes collègues de la droite départementale me corrigeront si je me trompe, **des divergences d'approche quant aux mesures concrètes à mettre en œuvre pour financer au bon niveau ces transformations**.

Les élu·es communistes à la MGP portent ainsi les propositions suivantes, et nous les soutenons pleinement :

- l'augmentation d'au moins 20 millions d'euros du budget du dispositif « Métropole Roule Propre »

- la création d'une « zone premium » de la Taxe Locale sur les Bureaux dans le centre et l'ouest de Paris et dans les Hauts-de-Seine, afin de créer une recette dédiée de 800 millions d'euros par an, permettant de financer cette augmentation et les 13 prolongements de métro inscrits au SDRIF-E.
- la mise en place d'un prêt national à taux zéro pour l'achat d'un véhicule propre.
- et enfin, la mise en place d'un leasing social pour 300 000 véhicules en 2025 en France, financé par l'État.

Voilà ce que je souhaitais dire sur le fond. **Sur la méthode maintenant, nous avons un désaccord plus sérieux**, exprimé par l'opposition en 2^e Commission. Formulé tel qu'il l'est, cet avis favorable n'est pas explicitement conditionné à l'implémentation par la MGP de nos recommandations.

Cela ne nous permettra pas de peser dans le débat. Et *in fine*, **c'est vers nous, communes, Département, que nos concitoyens vont se tourner** lorsque les problèmes épineux liés à la ZFE vont survenir.

Nous vous demandons donc une nouvelle fois de modifier le projet d'avis afin de conditionner son caractère favorable.

Faute de quoi nous devons, avec regrets, nous abstenir.

Je vous remercie.